

**Société de tir
CARABINIERS DE LA MENTHUE
18ème Tir de la Rochette
Stand de Bioley-Magnoux**

Notre blog : <http://carabmenthue.canalblog.com/>



Vendredi 6 Mai 2016	14h00 à 19h30
Samedi 7 Mai 2016	09h00 à 12h00 13h30 à 16h30
Dimanche 8 Mai 2016	08h30 à 12h00

Délai d'inscription : Jeudi 28 Avril 2016

**Tir de groupe et individuel
Les tireurs individuels sont les bienvenus.
Buvette – Possibilité de manger les 3 jours**

Plan de tir 300 m – REGLEMENT

1. Chaque groupe est formé de 6 tireurs appartenant à la même société. Les tireurs individuels sont admis, inscription sur place possible.
2. L'inscription des groupes devra se faire à l'avance, en utilisant le bulletin d'inscription annexée en précisant la date et l'heure de tir désirée.
3. La Société inscrite paie la finance d'inscription dans les délais au moyen du BVR Banque Raiffeisen – Yverdon-les-Bains :
CCP 10-937r4 – 7 IBAN CH66 8047 2000 0020 3845 7.
4. Roi du Tir : un prix spécial sera décerné au 1^{er} de Fr 100.-, au 2^{ème} de Fr. 60. et au 3^{ème} de Fr. 40.- de chaque catégorie A et D.
Calcul pour le Roi du tir : addition cible Menthue = Passe groupe + Répartition + 10 % Rochette
5. Les réclamations doivent être présentées au comité de tir au plus tard une heure après la fin des tirs. Le règlement FST fait règle pour tous les cas non prévus à ce règlement et le comité d'organisation tranchera souverainement et définitivement.

6. Il est formellement interdit de tirer de la munition autre que celle délivrée sur la place de tir. Les fautes constatées annuleront le tir du tireur, ainsi que celui de son groupe.
7. En cas d'empêchement, un tireur peut être remplacé par un membre de la même société, mais il doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe commence à tirer. Tout résultat manquant sera noté « zéro »
8. Position : selon règlement de la FST

Livret de tir : obligatoire Fr. 6.-

Cible : EXERCICE

Armes:	Toutes les armes
Champ des points:	Cible A, 10 points
Nombre de coups:	5, coup par coup, nombre de passes illimitées.
Position:	Libre
Prix de la passe:	Fr. 5.- (3.25 pour la passe + 1.75 pour la munition)

Cible : ROCHETTE

Armes:	Toutes les armes
Champ des points:	Cible A, 100 points
Nombres de coups: 5,	coup par coup
Position:	Selon règlement FST
Prix de la passe:	Fr. 12.- (10.25 pour la passe + 1.75 pour la munition)

Carte couronne:

1 x CC = 12.-

2 x CC = 15.-

Cat. B, Ord.02 :
F57

Cat. A, Sport : 440 points et plus
AL et Fs 430 points et plus pour juniors et vétérans
425 points et plus pour les SV

Cat. D, Ord :
Mq, F90, F57

395 points et plus
385 points et plus pour juniors et vétérans
380 points et plus pour les SV
415 points et plus
405 points et plus pour juniors et vétérans
400 points et plus pour les SV

Cible : MENTHUE (groupe)

Armes : Cat. A, Cat. B, Ord 02: Cat. D, Ord:	Sport: Arme libre, Fusil standard Fass 57 avec moyens auxiliaires jusqu'au 31.12.2002 Mousqueton, F90, F57
Champs ds points :	Cible A, 10 points
Nombre de tireurs :	6 tireurs par groupes
Nombre de coups :	8 coups : 4 cpc marqués séparément et 1 série de 4 coups
Position :	Selon règlement de la FST
Prix de la passe :	Fr : 17.-, munition comprise (passe Fr. 14.20 + 2.80 munition) Finance d'inscription du groupe : Fr. 40.- Finance d'inscription Groupe JT : Fr. 20.-
Classement :	A l'addition des 5 meilleures résultats, appui par Le 6 ^{ème} , puis par le meilleur coup de tout le groupe. Un classement catégorie A Sport Un classement catégorie B et D Ord.
Répartition :	100 % des finances de groupes au 60 % des groupes Fr. 150.- au 1^{er} groupe catégorie A Sport Fr. 200.- au 1^{er} groupe catégorie B et D Ord.
Carte couronne : 1 x CC = 12.- 2 x CC = 15.-	Cat. A, Sport : 72 points et plus AL et Fs 70 points et plus pour juniors et vétérans 69 points et plus pour les SV
Cat. B, Ord.02 : F57	66 points et plus 64 points et plus pour juniors et vétérans 63 points et plus pour les SV
Cat. D, Ord : Mq, F90, F57	68 points et plus 66 points et plus pour juniors et vétérans 65 points et plus pour les SV

Cible : REPARTITION

Armes :	Toutes les armes
Champ des points :	Cible A, 10 points
Nombres de coups :	6, coup par coup
Position :	Selon règlement FST
Prix de la passe :	Fr. 20.-(17.90 pour la passe + 2.10 pour la munition)
Carte couronne :	Aucune
Répartition :	Répartition immédiate de 65 % du produit de la vente des passes seulement pendant la durée du tir. Si la répartition immédiate n'atteint pas les 65 %, la différence sera répartie dans le concours de groupe.

	Cat. A, Sport	Cat. D, Ord.
60 points	Fr. 70.-	Fr.100.-
59 points	Fr. 35.-	Fr. 60.-
58 points	Fr. 25.-	Fr. 45.-
57 points	Fr. 20.-	Fr. 35.-
56 points	Fr. 15.-	Fr. 25.-
55 points	Fr. 8.-	Fr. 20.-
54 points	Fr. 5.-	Fr. 8.-